

Paris, le 23 juillet 2021

Communiqué

Chute de 70% des entrées en salles de cinéma : Les distributeurs de films en danger immédiat face à un enjeu de survie

Le pass sanitaire, que nul ne conteste, a été imposé à partir du mercredi 21 juillet avec un délai de mise en oeuvre de 24h00, de façon discriminatoire par rapport aux autres lieux accueillant du public. Il a été mis en place dans la précipitation, avec une communication gouvernementale confuse, sans aucune lisibilité pour les spectateurs.

Un effondrement des entrées en salles en a résulté, avec une baisse de fréquentation de 70% par rapport au mardi 20 juillet. Certains films en seconde semaine d'exploitation voient même leur public baisser de plus de 90%.

C'est une catastrophe industrielle pour les éditeurs-distributeurs de films qui avaient fait le pari de relancer le marché cinématographique en plein été, au bénéfice de toute la filière. Ils ont pris tous les risques en investissant dans les œuvres et dans leur promotion, afin de proposer une offre riche et diversifiée à destination de tous les publics.

Après plus de 300 jours de fermeture des salles, cette mesure est le coup de grâce pour une profession qui avait déjà été très durement éprouvée, et qui se sent aujourd'hui sacrifiée.

Ce coup d'arrêt est d'autant plus regrettable que le public était revenu avec confiance dans les salles de cinéma à leur réouverture, et que le cinéma a démontré sa vitalité : le public a été au rendez-vous, le succès critique aussi, comme l'a brillamment démontré le palmarès du Festival de Cannes.

Dans ce contexte, les distributeurs de films alertent le Premier ministre, la Ministre de la culture et le Ministre de l'économie : leur secteur fait face à un enjeu de survie, et avec lui l'ensemble de la filière cinématographique.

Sans les investissements des distributeurs, la production de films est condamnée et l'exploitation en salles ne peut survivre.

Sans équilibre économique et financier, les films seront massivement déprogrammés des salles au bénéfice des plateformes numériques, signant ainsi la fin de notre modèle culturel.

Les pouvoirs publics doivent compenser le préjudice économique causé par ces mesures administratives et nous demandons la mise en place d'un plan massif en faveur de la distribution :

- Une indemnisation des frais engagés pour les films dont l'exploitation a été quasiment stoppée, et pour les films à venir dont les investissements ne peuvent plus être récupérés ;
- Une compensation de la chute de la fréquentation pour tous les films en exploitation.

Si un signal n'est pas donné aux acteurs économiques du secteur dans les prochaines heures, il faudra s'attendre à n'avoir dans les salles qu'un écran noir.

Le pays de l'exception culturelle se doit de sauvegarder les œuvres, les entreprises et les talents qui constituent sa force vive. C'est une question de survie pour toute une filière.

Contact : Hélène HERSCHEL, Déléguée générale – 07 76 97 38 22

Adhérents des syndicats qui composent la Fédération: ALBA FILMS, ALFAMA FILMS, APOLLO FILMS, ART HOUSE FILMS, ARP SELECTION, ASC DISTRIBUTION, BODEGA FILMS, CHAPEAU MELON DISTRIBUTION, CINETEVE DISTRIBUTION, DISSIDENZ FILMS, DULAC DISTRIBUTION, ED DISTRIBUTION, EPICENTRE FILMS, EUROPACORP, EUROZOOM, FILMS DU CENTRE ET DU LEON, FILMS SANS FRONTIERES, GAUMONT, LES GRANDS FILMS CLASSIQUES, KMBO, METROPOLITAN FILMEXPORT, MK2 FILMS, NOUR FILMS, OSPROD STUDIOS, PANAME DISTRIBUTION, PARAMOUNT PICTURES FRANCE, PATHE FILMS, PRETTY PICTURES, SAJE DISTRIBUTION, SEPTIEME FACTORY, SND, SONY PICTURES ENTERTAINMENT FRANCE, STUDIOCANAL, SYNERGY CINEMA, TF1 DROITS AUDIOVISUELS, UGC DISTRIBUTION, UNIVERSAL PICTURES INTERNATIONAL FRANCE, WARNER BROS ENTERTAINMENT FRANCE. Adhérents associés : ADAV, COLLECTIVISION, FACILITY EVENT, F.F.C.M., FILM DISTRIBUTION, FRANCE TELEVISIONS DISTRIBUTION, FRANCE VISION SERVICES, GOLDEN FILM INTERNATIONAL, SONIS, SWANK FILMS DISTRIBUTION